

Colombes

Élections municipales 2026



Livre blanc pour une ville apaisée, végétalisée et résiliente

Les propositions des associations
Colombes à Vélo-MDB, Rue de l'Avenir
et Colombes Respire

Janvier 2026



Colombes franchira probablement le cap des 100000 habitants lors de la prochaine mandature. Face à cette croissance de la population dans un territoire déjà dense et contraint en espace, et dans un contexte d'accélération du changement climatique, les enjeux d'adaptation, de résilience et de santé ne peuvent pas être ignorés. Porté par des associations engagées sur le terrain, au contact des habitantes et habitants, ce livre blanc s'appuie sur une expertise construite dans la durée sur les mobilités, l'espace public, la biodiversité, les arbres et la nature en ville.

Ce document a pour objectif de fixer des ambitions claires pour Colombes à l'horizon 2032, et de proposer des pistes d'actions. Il sera soumis aux candidats aux élections municipales de 2026.

Nous proposons aujourd'hui trois axes d'action stratégiques :

- 1. Une meilleure cohabitation des usagers de la voirie**
- 2. La place redonnée à la nature et à la biodiversité en ville**
- 3. L'attention portée aux plus fragiles face au changement climatique**

Les co-rédacteurs : Colombes à Vélo-MDB,
Rue de l'Avenir et Colombes Respire
(Janvier 2026)



Comment remplir ce document ?

Pour chacune des 55 propositions:

- En cochant la case, le candidat s'engage à mettre en œuvre cette mesure durant le temps du mandat 2026-2032
- En indiquant seulement une barre oblique, il n'y a pas d'engagement mais le candidat se dit favorable à cette mesure
- En n'indiquant rien du tout, le candidat se dit défavorable à cette mesure

Ils soutiennent notre démarche !

Frédéric Fort, Arielle Prat, Florence Gautier, Alexandre Laignel, Christophe Lemarchand, Sonia Lemarchand, Annie Debrenne, Karine Cholewa Brionne, Mathieu Bègue-Daghdevirenian, Marie-Pascale Paumier, Karim Atchaoui, Mathilde Donovan, Pierre Bunel, Cyril Bousquet, Catherine Rouart, Laetitia Leroy Sihachakr, Pascal Poirson, Delphine Guillet, Fabrice Guillet, Eric Losi, Nanja Dobbler, Danièle Gicquel, Christian Gicquel, Marion Ioli, Sophie Larcena, Irina Jameron, Loïc Loiseleux...

la suite des soutiens sur nos sites internet



Prologue

Pour une ville qui choisit la vie

Comme l'immense majorité des Colombiens

Nous aimons quand la ville cesse d'être un couloir pour redevenir un lieu de vie. Quand la rue n'est plus seulement un itinéraire, mais un endroit où l'on se croise, où l'on s'arrête, où l'on vit.

Nous aimons quand marcher n'est pas une épreuve. Quand le trottoir est large, continu, évident. Quand traverser n'est pas une négociation permanente avec la circulation, mais un droit rendu simple et sûr par l'aménagement.

Nous aimons quand les arbres ne sont pas plantés pour "faire joli" ou pour "cocher une case", mais parce qu'ils sont une évidence : une présence vitale qui magnifie la ville, offre l'ombre et la fraîcheur, purifie l'air et nous rappelle, silencieusement, que le temps passe, tandis qu'eux demeurent.

Nous aimons quand le vivant s'invite sans demander la permission. Quand, l'été, des coquelicots posent sur nos trottoirs des éclats rouges flamboyants. Quand quelques herbes, quelques fleurs suffisent à dire : ici, tout n'est pas minéral, tout n'est pas fermé.

Nous aimons quand faire ses courses redevient simple. Quand aller au marché à pied n'est pas "un effort", mais la manière la plus naturelle de vivre son quartier. Quand le quotidien ne se transforme pas en logistique : chasse au stationnement, détours sans fin, minutes perdues dans les bouchons.

Nous aimons le vélo parce qu'il nous rend du temps et de la liberté, et qu'il met de la joie dans nos journées : pas d'embouteillage, pas de retard, des trajets fiables et directs, une énergie et une santé retrouvées.

Nous aimons voir les enfants dehors : jouer au ballon, à cache-cache, à la marelle. Parce qu'une ville où les enfants jouent est une ville qui inspire confiance, une ville qui fait de la place à la vie.

Marcher. Respirer. Se rencontrer. Se déplacer sans peur. S'asseoir quelques minutes dans un cadre agréable, à l'ombre d'un arbre, sur une place vivante. Tout cela n'a rien d'un luxe. Ce sont des besoins humains. Et ce sont aussi des marqueurs très simples d'une ville qui va bien.

Alors, et si Colombes devenait encore davantage une ville à vivre ? Pas une ville où l'on ne fait que passer et dormir, mais une ville entière, chaleureuse, praticable au quotidien. Une ville où l'espace public donne envie de rester.

Ce livre blanc s'inscrit dans cette ambition. Il rassemble des idées et des solutions concrètes pour construire une ville plus vivante, plus sereine, plus saine et plus accessible. Il s'appuie sur des propositions pragmatiques, de bon sens.

La démarche est transparente :

1. Interroger l'ensemble des candidats et recueillir leurs engagements
2. Puis suivre dans le temps la mise en œuvre, à partir d'indicateurs publics, au sein d'un observatoire qui fera vivre le document après les élections.

Et si nous imaginions Colombes en 2032 ?

Une ville 15 minutes piétonne et cyclable

En 2032, Colombes a fait le choix d'une proximité réelle : une ville village où l'on se déplace d'abord à pied et à vélo, simplement, sereinement, sans effort de stratégie. Une ville où les trajets du quotidien deviennent du temps gagné, et où l'espace public redevient un lieu de vie.

1. Les essentiels à portée de pas et de pédale

Une ville où, depuis chaque quartier, l'école, les commerces du quotidien, la gare, un parc, un équipement sportif ou culturel sont atteignables facilement en moins de 15 minutes, à pied ou à vélo.

2. Un réseau cyclable continu, lisible, et vraiment protecteur

Des itinéraires cyclables sans "trous", sans discontinuités, avec des carrefours traités, une signalisation claire, et des liaisons évidentes vers les gares et les communes voisines.

3. Une marchabilité exemplaire, confortable pour tous

Des trottoirs continus, dégagés, accessibles (poussettes, PMR, seniors), des traversées fréquentes et sécurisées, des cheminements agréables qui donnent envie de marcher naturellement.

4. Des rues apaisées comme nouveau standard

Une ville où la vitesse est l'exception et l'apaisement la règle : zones 30 généralisées, abords d'écoles protégés, rues de quartier pacifiées, et des "rues à vivre" où l'on peut s'arrêter, discuter, jouer.

5. Des gares et pôles de vie pensés pour l'intermodalité

Des accès à pied et à vélo prioritaires, des stationnements vélos sécurisés et dimensionnés, des connexions fluides avec bus et tram, pour rendre les trajets combinés simples et fiables.

6. Un espace public rééquilibré au profit de la vie quotidienne

Moins d'espace consacré au "stockage" et aux conflits d'usage, plus d'espace pour circuler, attendre, se rencontrer : mobilier, éclairage, confort d'été, stationnement vélo, et logistique urbaine mieux organisée.

Une ville-jardin du quotidien

En 2032, Colombes fait le choix d'une nature proche, accessible, et pleinement intégrée à la vie quotidienne. Une nature qui se voit, se pratique, se ressent : dans les rues, sur les trajets, sur les places, au pied des immeubles. Une nature qui rafraîchit, qui apaise, qui rend la ville plus belle et plus facile à habiter.

1. Une ville plus arborée, une ville moins minérale

Une transformation visible de l'espace public : davantage d'arbres qui durent, plus de fleurs, davantage de sols vivants, moins de surfaces dures et surchauffées.

2. Chacun à moins de 5 minutes d'un espace vert ou d'un lieu de fraîcheur

Un accès simple et équitable à des "respirations" : squares, jardins, placettes ombragées, cours oasis, îlots de fraîcheur de proximité.

3. Des rues structurantes et des cheminements du quotidien ombragés, lisibles, accueillants

Les grands axes et les trajets utiles (écoles, gares, commerces, équipements) deviennent des parcours confortables : continus, ombragés, agréables à parcourir en toute saison.

4. Une pluie gérée à la source

La ville retient, infiltre, et valorise l'eau là où elle tombe : sols perméables, noues, jardins de pluie, cours désimperméabilisées — pour réduire ruissellement et surcharge des réseaux.

5. Une biodiversité organisée, du grand paysage aux micro-habitats

Une trame écologique lisible (continuités végétales) et des micro-habitats disséminés (pieds d'arbres, haies, mares, prairies, refuges pour pollinisateurs) pour une nature réellement vivante, et pas seulement décorative.

6. Une politique du vivant pilotée, mesurée, budgétée avec la même exigence qu'une politique de voirie

Objectifs chiffrés, programmation pluriannuelle, entretien garanti, indicateurs suivis : le vivant devient un investissement municipal assumé, durable, et évalué.



Partie 1

Faire cohabiter les usagers de la voirie et privilégier la marche, le vélo et les transports en commun

Le constat

Colombes reste dominée par les véhicules motorisés (voitures, scooters). La ville est traversée par des axes départementaux et des itinéraires de transit très fréquentés. Les trottoirs sont souvent inconfortables, voire impraticables pour les personnes à mobilité réduite.

La montée en puissance du vélo bouscule les habitudes et crée des tensions entre automobilistes, cyclistes et piétons. Le baromètre vélo 2025 attribue la note D à Colombes (1). L'accidentologie, liée principalement aux voitures et scooters, demeure préoccupante (2).

Une grande partie de nos concitoyens ignorent les droits et les obligations de chacun dans l'espace public que ce soit rue Saint-Denis ou boulevard Charles-de-Gaulle par exemple.

L'ambition pour Colombes à l'horizon 2032

Une ville où chacun puisse se déplacer facilement et sans crainte, en utilisant des modes actifs et/ou grâce à une offre de qualité de transports en commun.

Nos propositions

1 / Les aménagements pour la marche

- Créer des trottoirs larges et plats, sans obstacle, en lien avec la commission communale pour l'accessibilité
- Développer la marche, les zones de rencontre, les trottoirs traversants, en tenant compte de la diversité des piétons (3)
- Relancer le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) (4)
- Jalonner les itinéraires à pied avec des temps indicatifs
- Supprimer les stationnements à 5 m. des passages piétons (obligatoire avant le 31 décembre 2026)

2 / Les aménagements pour le vélo

- Élaborer, dès le début du mandat, un schéma directeur piétons/cyclistes avec les usagers, dont les plus vulnérables, piloté par une équipe dédiée intégrant les acteurs associatifs
- Développer avec le Département un réseau cyclable sécurisé et continu sur les grands axes, séparé des trottoirs et des voies motorisées (priorités : Est-Ouest > Péri/Bournard/Agent Sarre, Nord-Sud > Valmy/Henri Barbusse et les ponts de Colombes vers Argenteuil et de la puce et Charlebourg vers la Garenne)
- Réaménager la piste bidirectionnelle le long de l'A86, reliant l'Arc Sportif au parc Lagravère
- Garantir la continuité des pistes cyclables le long du futur T1

4 / Les mesures pour favoriser la pratique du vélo

- Renforcer l'offre de stationnement vélo avec des arceaux et des parkings sécurisés
- Financer des vélos adaptés et des aides à l'achat pour les ménages modestes ou les jeunes
- Soutenir la vélo-école et les activités en faveur du vélo (ateliers, Velado, événements...) en prévoyant des moyens municipaux (locaux, subventions, personnel)
- Développer le "Savoir Rouler à Vélo" dans les écoles (5)
- Former des animateurs et proposer des stages BAFA "accompagnement vélo"

4 / Les mesures pour favoriser l'usage des transports en commun

- Renforcer la fréquence et capacité des lignes de bus structurantes et développer des lignes locales pour désenclaver les quartiers. Utilisation de bus non polluants
- Anticiper l'impact sur les bus de l'arrivée du tramway T1

5 / Pour une bonne cohabitation des usagers et plus de sécurité

- Améliorer la sécurité routière : prévention, formation, contrôle, respect du 30 km/h, campagnes de sensibilisation dans les zones piétonnes, zones calmes sans trafic de transit
- Poser des panneaux rappelant les règles pour les cyclistes et les usagers de trottinettes dans les zones piétonnes
- Finaliser la signalisation de la "ville 30" avec indication des double-sens cyclables
- Finaliser la pose des panneaux "Cédez-le-passage cycliste" aux feux tricolores



Les indicateurs à mettre en place

- 1 Nombre de km de pistes cyclables sécurisées nouvellement créées ; *objectif : 10 km*
- 2 Continuité du réseau cyclable et nombre de ruptures sur les axes prioritaires ; *objectif : 0*
- 3 Pourcentage de trottoirs rénovés conformes aux normes d'accessibilité (PAVE) ; *objectif : 100%*
- 4 Nombre de points de jalonnement piéton installés (avec indication des temps de parcours) ; *objectif : 100% des sorties de gare et stations de tramway et bus*
- 5 Fréquence, amplitude horaire et capacité moyenne des lignes de bus structurantes
- 6 Respect de la limitation à 30 km/h (mesures par contrôles ou capteurs)
- 7 Nombre d'accidents graves ou mortels en zone urbaine ; *objectif « zéro »*
- 8 Nombre d'élèves formés au "Savoir Rouler à Vélo" ; *objectif : 100% d'une classe d'âge*
- 9 Nombre de bénéficiaires des aides à l'achat de vélos ou vélos adaptés
- 10 Nombre de place de stationnement vélo et de parkings sécurisés créés ; *objectif : 200 arceaux installés chaque année*
- 11 Nombre d'actions de communication et prévention réalisées (campagnes, panneaux, ateliers)
- 12 Budget alloué : 20 millions € d'investissement sur la mandature et 650 000 € de fonctionnement annuel



Ce travail a encore plus de sens s'il s'inscrit dans une **logique intercommunale**. Nous ajoutons donc un point de vigilance sur l'importance de travailler à **la continuité pédestre et cycliste y compris avec les communes limitrophes**, en lien avec schéma des mobilités actives territoriale de Boucle Nord de Seine, ainsi que les plans de déplacement départemental et régional.





Partie 2

Redonner toute sa place
à la nature et à la biodiversité en ville

Le constat

Même si Colombes est une ville pavillonnaire, avec de nombreux petits jardins, notre ville souffre d'un déficit d'espaces verts et d'arbres. La densité démographique qui s'accroît, comme partout en Ile-de-France, aggrave ce problème. Pourtant, les espaces de nature sont nécessaires pour un meilleur cadre de vie, une meilleure santé mentale et physique, et pour lutter contre les îlots de chaleur urbains. L'opposition entre besoins en logements et en espaces végétalisés est stérile. Certaines études montrent que l'on peut répondre à ces deux enjeux essentiels (6).

L'ambition pour Colombes à l'horizon 2032

Une ville jardin où chacun habite à moins de cinq minutes à pied d'un espace vert et où les arbres nous protègent et embellissent nos rues et nos quartiers.



Nos propositions

1 / Lancer un Plan Arbre ambitieux

- La cartographie des arbres de Colombes établie par Colombes Respire (13) montre un déficit d'arbres dans certaines zones ; le "Plan arbres" doit planifier des plantations dans les rues qui en sont dépourvues, en concertation avec les habitants concernés
- Inscrire de nouveaux arbres remarquables lors de la révision du Plan local d'urbanisme intercommunal
- Communiquer en amont en cas d'abattage d'un arbre afin d'informer et sensibiliser les habitants
- Mettre en place un "conseil" aux particuliers pour le soin à apporter aux arbres : déplacement d'un agent municipal, formations organisées par la ville en lien avec les associations éventuellement (à l'image de ce qui fait pour le compostage)

2 / Favoriser la désimperméabilisation des sols pour lutter contre les inondations et la chaleur

- Désimperméabiliser des secteurs comme la place Aragon, la place Facel-Vega, les abords des gares
- Favoriser les matériaux perméables et drainants pour chaque réaménagement de rues, espaces publics et cours d'école
- Mettre en place un plan d'aide aux copropriétés pour désimperméabiliser leurs parkings extérieurs
- Mettre en place un plan d'aide à l'installation de système de récupération des eaux de pluie pour les particuliers ou distribuer des récupérateurs d'eau de pluie (comme les composteurs)



3 / Créer des corridors écologiques pour la biodiversité

- Mettre en place un plan de développement de nichoirs pour oiseaux et chauve-souris (ces dernières aidant à lutter contre le moustique tigre)
- Maintenir la prime de 500€ aux copropriétés qui installent des nichoirs dans le cadre de travaux de rénovation énergétique
- Créer une prime semblable pour les propriétaires individuels qui installent des nichoirs dans le cadre de travaux de rénovation énergétique

4 / Favoriser les espaces verts à l'échelle des îlots de quartier

- Maintenir le site de C2Mains, un lieu innovant et convivial
- Créer de squares ou mini-jardins partout où cela est possible



Les indicateurs à mettre en place

1. Nombre d'arbres plantés à Colombes dans chaque rue
2. Surfaces d'espace public désimperméabilisés (en m²)
3. Nombre de nichoirs pour oiseaux
4. Nombre de nichoirs pour chauve-souris
5. Nombre de récupérateurs d'eau de pluie
6. Montant des aides distribuées aux copropriétés et aux particuliers pour leurs travaux de rénovation énergétique
7. Le nombre de squares et mini-jardins créés





Partie 3

Limiter l'impact du changement climatique et de la pollution sur les populations les plus fragiles

Le constat

Les impacts du changement climatique touchent particulièrement les populations fragiles (enfants, personnes âgées, en situation de précarité énergétique ou vivant dans un habitat dégradé). De même, la santé de chacun est mise à mal par la pollution de l'air, le bruit, les périodes de canicule et ce sont souvent les plus fragiles qui sont les plus touchés (7).

L'ambition pour Colombes à l'horizon 2032

Une ville où chacun peut vivre dignement, sans souffrir des canicules et de la pollution ; une ville où l'écologie apporte du bien-être et de la convivialité dans chaque quartier.

Les indicateurs à mettre en place

1. Budget alloué au fonds municipal d'aide à la rénovation thermique aux copropriétés ; *objectif : 1 million d'euros*
2. Nombre de rues aux écoles ; *objectif : 50% des écoles*
3. Nombre de rues aux enfants créées ; *objectif : au moins une expérimentation*
4. Nombre de bancs et sièges installés ; *objectif : 150*
5. Nombre de fontaines installées ; *objectif : 10*
6. Nombre de brumisateurs installés ; *objectif : 100% des parcs et squares*
7. Nombre d'abris climatiques créés ; *objectif : 1 abri ouvert à moins de 10 min à pied pour chaque habitant*
8. Suivi des températures dans les écoles en période de canicule
9. Nombre de classes adaptées aux phases caniculaires ; *objectif : 100%*
10. Nombre de cours d'école végétalisés ; *objectif : 100%*
11. Nombre de bâtiments publics adaptés aux normes de la qualité de l'air intérieur ; *objectif : 50%*
12. Pourcentage des véhicules électriques de la ville sur le total ; *objectif : 50%*
13. Réduction des nuisances sonores ; *objectif de 30% sur les axes principaux*



Nos propositions

1 / Favoriser les travaux de transition énergétique

- Ouvrir un lieu dédié aux questions de travaux de rénovation énergétique, en lien avec le territoire (comme les ALEC qui existent dans les villes voisines)
- Prolonger après 2028 le fonds municipal d'aide à la rénovation thermique en copropriété, en votant un budget au moins équivalent (1 millions d'euros pour 2025-2028)

2 / Rendre la ville plus apaisée et inclusive (8)

- Étendre les rues aux écoles ou envisager les alternatives (9)
- Créer les rues aux enfants (10)
- Ouvrir les cours d'école le week-end
- Installer des bancs ou des sièges pour pouvoir se reposer
- Installer des fontaines pour apporter de la fraîcheur
- Favoriser l'installation de terrasses de café ou de foodtrucks pour créer plus de convivialité et de sécurité

3 / Créer des espaces de fraîcheur et des abris climatiques

- Expérimenter un accès libre 24h/24 au parc Caillebotte et à la Coulée verte, à l'exemple des parcs à Nanterre et aux Ulis (11)
- En cas de fortes chaleurs, ouvrir tous les parcs et les squares durant toute la nuit et ouvrir des abris climatiques
- Équiper tous les parcs de brumisateurs

4 / Adapter les écoles aux périodes de canicule (12)

- Mesurer la température dans toutes les classes pour établir des données au fil des ans
- Engager un plan d'isolation des écoles
- Équiper les salles de classe de climatiseurs, ventilateurs et de volets et/ou rideaux isolants
- Poursuivre la végétalisation des cours d'écoles

5 / Agir pour une meilleure qualité de l'air

- Adapter les bâtiments publics aux normes de la qualité de l'air intérieure
- Mettre en place un "conseil" aux particuliers pour rendre son logement plus sain : déplacement d'un agent municipal, formations organisées par la ville en lien avec les associations éventuellement (à l'image de ce qui fait pour le compostage) système de conseils donnés aux habitants
- Lancer une étude pour la couverture de l'A86

6 / Réduire les nuisances sonores

- Établir une carte du bruit à Colombes
- Équiper les véhicules de la ville de moteurs silencieux et non polluants
- Verbaliser les excès de vitesse, les moteurs dépassant les limites sonores autorisées, l'usage abusif du klaxon et des alarmes
- Passer des consignes pour un usage modéré des sirènes (police municipale, nationale, sapeurs-pompiers...)

Références

(1) Baromètre vélo 2025 : <https://www.barometre-velo.fr/>

(2) Statistiques d'accidentologie à Colombes

779 accidents entre 2020 et 2024 dont 6 morts et 71 hospitalisations et 70 enfants de moins de 15 ans blessés.

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/cartographie-des-accidents-metropole-dom-tom>

(3) Note CEREMA sur le développement de la marche en ville :

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603906>

(4) PAVE : Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), outils de l'aménagement :

<https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/plan-mise-en-accessibilite-la-voirie-et-des-espaces-publics-pave>

(5) Savoir Rouler à vélo : <https://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-velo-609>

(6) "Loger sans artificialiser - Réussir le ZAN et réduire le mal-logement en Île-de-France, c'est possible !", une étude de France Nature Environnement Île-de-France avec la Fondation pour le Logement des Défavorisés (anciennement Fondation Abbé-Pierre) et la Fondation pour la Nature et l'Homme, publiée le 21 octobre 2025 :

<https://fne-idf.fr/publications/loger-sans-artificialiser-etude-complete>

(7) "Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale", un rapport du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE), publié le 28 juin 2024 :

<https://solidarites.gouv.fr/publication-du-rapport-faire-de-la-transition-ecologique-un-levier-de-linclusion-sociale?source=24f6e626-8214-4b22-9eef-0bba42659b33>

(8) "Ville Apaisée, Quartiers à vivre" est une campagne nationale avec 10 mesures à appliquer, lancée en 2023, par "Rue de l'avenir réseau vélo et marche", la FNAUT, la FUB, FNE, avec le soutien de l'Ademe, la coordination vélo et marche du ministère de l'environnement :

<https://www.ruedelavenir.com/campagnes/ville-apaisee-quartiers-a-vivre/>

(9) Le guide de l'association Respire et de l'Ademe "Les rues scolaires et leurs alternatives :

Comment mettre en œuvre et dépasser les rues scolaires ?" présente un ensemble de solutions d'aménagements simples, qui comprend différents types de "rues scolaires" (rues piétonnes ou semi-piétonnes) et de solutions alternatives dans les cas où il n'est pas possible de fermer une rue d'école à la circulation :

<https://respire-asso.org/rues-scolaires-et-alternatives/>

(10) Plaquette Rue de l'Avenir "Rue aux enfants" :

<https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2018/10/PlaquettePresentationRueAuxEnfants2017.pdf>

(11) Le parc André-Malraux à Nanterre : <https://www.hauts-de-seine.fr/le-parc-andre-malraux>

Le parc Paul-Loridant aux Ulis : <https://www.lesulis.fr/131/vivre/cadre-de-vie/environnement.htm>

(12) Le projet Racine pour adapter les écoles aux vagues de chaleur

<https://programme-cee-actee.fr/programmes/projet-racine/>

<https://programme-cee-actee.fr/>

(13) La cartographie des arbres de Colombes établie par Colombes Respire :

https://experience.arcgis.com/experience/52046d6a3c104f1a9b04095bf49860fe#data_s=id%3Adata_Source_3%3A0

Une croix = je m'engage

Une barre oblique = je suis favorable

Laissé en blanc = je suis défavorable

Je m'engage à suivre les objectifs que j'ai cochés, sur le mandat 2026-2032

Date et signature



27/02/2026

Je m'engage à mettre en place et à suivre les indicateurs clés pour chaque objectif que j'ai coché, en lien avec une instance annuelle réunissant Colombes à Vélo-MDB, Rue de l'Avenir et Colombes Respire

Date et signature



27/02/2026

Vous pouvez fixer vos propres valeurs pour certains indicateurs (par ex : 5 km de pistes cyclables et non 10)

Vous pouvez préciser ici votre vision politique sur ces sujets



mdb-idf.org/colombes

www.ruedelavenir.com

colombesrespire.org

